



↑ À gauche le programme Confluence à Saint-Denis et à droite le programme Îlot Fajon, Villetaneuse

#DEVENEZPROPRIÉTAIRE

Et si vous deveniez propriétaire de l'un de ces biens grâce à la CAPS?

Récemment construit, le **programme Confluence, situé à Saint-Denis allie verdure et biodiversité**. En plein cœur du centre-ville, ce programme propose 50 logements collectifs répartis sur deux bâtiments. Il offre une large gamme d'appartements allant du T2 au T5 duplex.

Les logements sont disponibles à la vente grâce au bail réel solidaire (BRS), un dispositif qui permet à toute personne acheteuse de devenir propriétaire de son bien tout en réduisant le coût d'achat. Le BRS offre à l'acheteur·euse la possibilité de devenir propriétaire du logement tout en louant le terrain sur lequel il est édifié ce qui facilite l'accès à la propriété pour un plus grand nombre.

Toujours entouré de verdure, découvrez le **programme Îlot Fajon à Villetaneuse**. Composé de 20 logements allant du T2 au T4 Duplex, ce programme vous offre des appartements modernes et lumineux. **Succombez à l'un de ces biens grâce au Prêt Social Location Accession (PSLA)**. Le PSLA permet d'acquérir progressivement la propriété de votre logement avec un paiement en deux étapes : une période de location suivie d'une accession à la propriété tout en bénéficiant d'une TVA réduite (5,5 %) et de conditions avantageuses. ●

—
Toutes les informations détaillées des programmes sont disponibles sur le site de la CAPS : www.caps.coop.



1

Conseiller commercial à contacter pour toute demande d'information complémentaire au 06 82 66 82 43



La CAPS (Coopérative d'Accession à la Propriété Solidaire) accompagne les particuliers dans l'acquisition de leur logement en proposant des solutions financières adaptées et accessibles. Son objectif est de faciliter l'accès à la propriété tout en favorisant l'inclusion sociale et la mixité urbaine.



#BIENVENUE

Bienvenue aux nouveaux locataires de la résidence Agnès-Varda à Saint-Denis!

La valse des emménagements a démarré! Les nouveaux locataires de la résidence Agnès-Varda **ont pu récupérer leurs clés et poser leurs cartons dans leurs logements**, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les équipes de Plaine Commune Habitat ont procédé à la traditionnelle signature des baux. Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis, ainsi qu'Adrien Delacroix, Président de Plaine Commune Habitat, sont venus saluer les nouveaux habitant-es.

Cette nouvelle résidence s'inscrit pleinement dans la volonté de Plaine Commune Habitat de **proposer un cadre de vie de qualité à des prix accessibles**.

Avec 44 logements allant du T1 au T5, la résidence offre un cadre de vie moderne et durable. Elle se compose pour moitié de logements en locatif social, et de logements en accession sociale à la propriété via le bail réel solidaire (BRS).

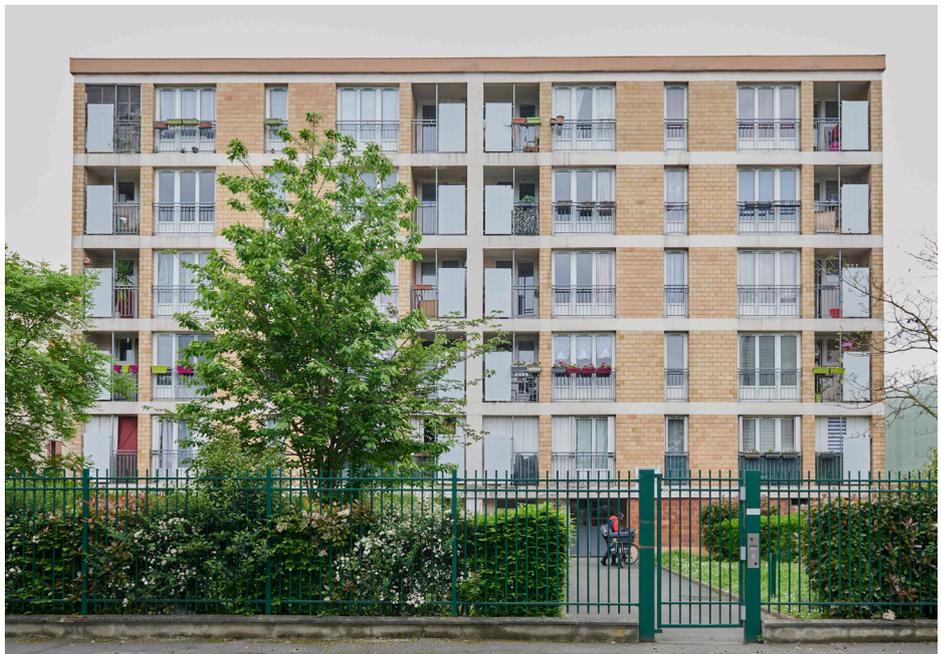
Le projet répond aux normes strictes de certification Habitat & Environnement HQE et respecte la réglementation thermique RT 2012 -20 %. Connectée au réseau de chauffage urbain, elle privilégie l'utilisation de 30 % d'énergie renouvelable. Des panneaux photovoltaïques installés sur le toit produiront de l'électricité pour les parties communes. Les bâtiments alliant béton et ossature bois s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire et offrent des logements lumineux et traversants.

Agnès Varda (1928-2019) était une réalisatrice emblématique de la Nouvelle Vague, célèbre pour ses films novateurs et engagés mêlant fiction et documentaire. Elle a marqué le cinéma par sa créativité et son regard unique sur la société et la condition humaine.



Plaine Commune Habitat
5 bis, rue Danielle Casanova
93207 Saint-Denis Cedex
01 48 13 93 33

—
Directeur de la publication : Olivier Rougier
Rédaction en chef : Charlotte Naudé
Photographies : RMDM Architectes,
Plaine Commune Habitat,
Réalisation graphique : Luciole
Impression : La Maison des Impressions
Diffusion : 21 500 exemplaires



↑ Résidence Quai de la Marine à L'Île-Saint-Denis

#ÉNERGIE

Diagnostics de performance énergétique (DPE) : donnez l'accès à votre logement

A, B, C, D, E, F, G : ces lettres vous disent sûrement quelque chose! En accord avec la Loi Climat et Résilience, Plaine Commune Habitat s'engage à refaire l'ensemble des diagnostics de performance énergétique de son patrimoine. Il s'agit d'un document qui évalue la performance énergétique d'un logement en fonction de sa consommation d'énergie et de son impact sur l'environnement. L'objectif? **Mieux comprendre la qualité énergétique de chaque logement et éventuellement réaliser des économies en adaptant la consommation d'énergie.**

Le déploiement du DPE se fera progressivement au sein de nos différentes résidences. Au sein de chaque immeuble, un échantillon de logements sera retenu pour effectuer un diagnostic. Les locataires concernés seront contactés par le diagnostiqueur mandaté par l'Office (entreprise DEP Diagnostic Environnement Prévention) pour fixer une date de passage dans leur logement. **Dans le cadre de cette opération, il est primordial de donner l'accès à votre logement au prestataire.** ●

#ÉCOGESTES

Les bons réflexes au quotidien pour économiser de l'énergie

Pour réaliser des économies d'énergie au quotidien, il est essentiel d'adopter des gestes simples mais efficaces. Par exemple, il est important d'éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires et d'éviter de laisser les appareils électroniques en veille. Il est également utile de veiller à bien fermer les fenêtres et les portes pour éviter les déperditions de

chaleur surtout en hiver. Pour les plus petits budgets, l'utilisation de rideaux épais ou de films isolants sur les fenêtres peut aider à maintenir la température intérieure. Enfin, l'entretien régulier des équipements de chauffage permet d'optimiser leur performance et de limiter la consommation d'énergie. Ces actions permettent de réduire les factures et d'améliorer le confort au quotidien. ●